

Lutte contre des espèces exotiques envahissantes

Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche

Du 7 au 14 septembre 2025



Sommaire

Contexte	3
Date et localisation de la mission	4
Structures partenaires.....	4
Objectifs.....	5
Rôle du volontaire	6
Formation et encadrement	7
Informations pratiques.....	8
Conditions de participation	11

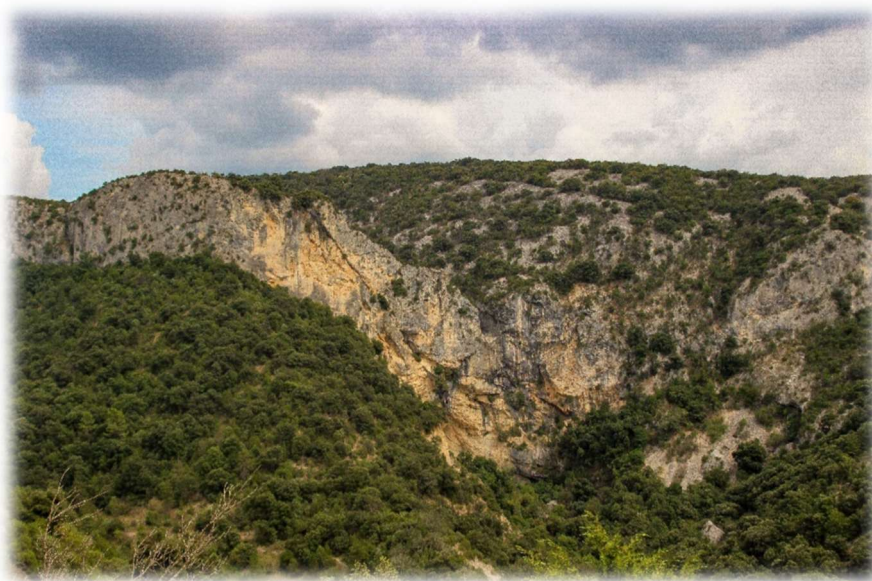
Cette fiche de présentation détaillée reprend et complète les informations données dans le résumé de la mission publié sur notre site Internet.

Contexte

La Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche (RNNGA) et le site Classé du Pont d'Arc sont gérés par le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA), au titre d'Espace Naturel Sensible (ENS) des Gorges de l'Ardèche.

L'un des objectifs prioritaires du 3^{ème} Plan de Gestion de la RNNGA est de « *Maintenir les accumulations sableuses, habitats spécifiques des Gorges de l'Ardèche* ». Cet objectif inclut un plan actif de lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) allochtones du lieu : le **Robinier faux-acacia** (*Robinia pseudacacia*), l'**Ailante** (*Ailanthus altissima*), le **Févier d'Amérique** (*Gleditsia triacanthos*), l'**Ambroisie à feuilles d'Armoise** (*Ambrosia artemisiifolia*), et plus récemment la **Renouée du japon** (*Reynoutria japonica*).

Depuis plusieurs années, Volontaires Pour la Nature organise, en lien avec le SGGA, des chantiers écovolontaires de lutte contre ces EEE. Ceci afin de permettre au grand public de s'impliquer en faveur de la conservation de l'Espace Naturel Sensible des Gorges de l'Ardèche.



Date et localisation de la mission

La mission se déroulera du **07 au 14 septembre** dans les Gorges de l'Ardèche, à une vingtaine de km au sud de Vallon Pont d'Arc, principalement sur le bivouac de Gournier et ponctuellement sur un dépôt de méandres dénommée « la montagne de sable » situé entre le bivouac de Gaud et le hameau de Chames.

Localisation de la zone de chantier :



Structures partenaires

Le chantier est organisé par l'association Volontaires Pour la Nature (responsable logistique) en partenariat avec la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche.

Aussi, il est important de souligner le concours financier de différentes structures dont la DRAJES Auvergne Rhône-Alpes et la DREAL, sans l'aide desquelles ce type de chantier ne pourrait pas avoir lieu.

Objectifs

Depuis 2011, en plus des chantiers avec Volontaires Pour la Nature, des actions ont été entreprises en interne par les agents du SGG. Sur deux des bivouacs des Gorges, un travail d'arrachage partiel des populations d'Ambroisie et de Renouée du Japon a été entrepris. De nombreux spécimens d'Ailante et de Robinier faux-acacia ont également été écorcés et/ou arrachés. Cette année, les efforts seront concentrés sur l'écorçage de Robinier.

Ailante (*Ailanthus altissima*)

La principale technique de lutte utilisée est l'arrachage des jeunes plantules. Elle consiste à arracher les racines pour réduire au maximum les repousses.



Robinier faux-acacia (*Robinia pseudacacia*)

La principale technique de lutte utilisée est « l'écorçage ». Elle consiste à entailler et écorcer l'arbre jusqu'au cambium, sur 20 cm de large, sur les 9/10ème de la circonférence de l'arbre. Pour les jeunes plants, l'arrachage se fait manuellement, à l'aide de pelles et de pioches.



Renouée du japon (*Reynoutria japonica*)

A. Nalin (2012), dans son étude sur les espèces végétales exotiques envahissantes de la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche et du site classé du Pont d'Arc, fait état d'une population de faible taille et d'installation relativement récente (environ 10 ans). Elle évoque également l'importante dynamique de colonisation amont-aval.

Aux vues de la faible implantation de *Reynoutria japonica*, de la colonisation sur le territoire et du caractère à risque de l'espèce, une intervention rapide est à réaliser afin de tenter de réguler l'espèce ou du moins de stopper son expansion.

Rôle du volontaire

Durant ce chantier, les écovolontaires vont être amenés principalement à retirer l'écorce des Robinier et à procéder à l'arrachage des pousses d'ailantes à l'aide d'outils manuels (plane (sorte de couteau à deux manches), pioche, houe, pelles) et non thermiques, afin de limiter au maximum notre impact sur l'environnement.



Formation et encadrement

La participation au chantier ne demande pas de compétences ni de formation particulière.

Un agent de la Réserve sera néanmoins présent en début de séjour pour introduire les enjeux du chantier ainsi que la méthodologie de travail.

Pour comprendre la démarche du chantier et la richesse du milieu, des professionnels de la réserve ainsi que des intervenants extérieurs nous rendront visite au cours de la semaine. Ces visites ponctuelles permettront de s'assurer du bon déroulement des travaux et d'apporter des compléments d'information. L'encadrement sera assuré tout au long du séjour par deux bénévoles de Volontaires Pour la Nature.

Globalement, le temps est réparti entre 50% de temps de chantier et 50% de temps de découvertes/loisirs.



Informations pratiques

Les détails pratiques du chantier (lieu et heure de rendez-vous, coordonnées, liste des participants, matériel à emporter, etc.) seront donnés dans la « feuille de route ». Elle sera envoyée à l'ensemble des écovolontaires acceptés environ deux semaines avant le début du chantier.

Taille du groupe des volontaires

Le groupe est constitué de 8 à 15 participants, d'âges et d'horizons variés. Pour les étrangers, il est demandé d'avoir des notions de français suffisantes pour profiter pleinement des explications techniques et des sorties nature, animées par des spécialistes locaux (et de l'interaction avec les autres écovolontaires !).

Durée du chantier

Le chantier se déroulera sur sept jours, du 07 au 14 septembre 2024.

Hébergement et nourriture

Nous monterons un campement sur le bivouac situé au sein de la réserve naturelle, à proximité immédiate du chantier principal. Les écovolontaires doivent apporter leur propre tente pour y dormir ainsi que leur matériel de couchage.

Volontaires Pour La Nature dispose d'une grande tente qui servira à stocker le matériel et la nourriture ainsi qu'à abriter le coin cuisine en cas



de mauvais temps. La nourriture est en majorité composée de produits de saison, locaux et/ou issus

de l'agriculture biologique. Il y aura peu ou pas de viande du fait du manque de moyens de conservation (entre autres), mais les repas seront néanmoins consistants, équilibrés et variés. Volontaires Pour La Nature favorise lors de ses chantiers, les circuits courts et les transports écologiques ainsi qu'une agriculture respectueuse de l'environnement et de l'Humain. Si vous avez un régime alimentaire particulier, vous pouvez le préciser sur la fiche d'inscription pour que cela soit pris en compte dans l'élaboration des menus. Mais, nous vous demandons de tenter d'oublier vos habitudes et d'être ouvert à la nouveauté le temps de ce séjour !

Mise en garde

Attention, la vie sur un chantier n'est pas de tout repos !

En effet chacun est amené à participer à la vie collective et à son bon déroulement : préparer les repas (souvent chauds les matins et soirs, froids le midi) et participer au ravitaillement, s'il y a lieu, ainsi qu'à l'entretien des lieux communs. Des groupes seront mis en place afin d'assurer la bonne rotation et répartition des tâches.

Les conditions seront relativement rustiques, de façon à avoir le plus faible impact possible sur le milieu naturel. Les consommations d'eau (vaisselle, douche...) seront limitées et nous vous invitons à vous organiser afin d'optimiser votre consommation d'énergie en réservant l'usage de vos téléphones aux urgences : cela crée une meilleure expérience de chantier.

Attention ! Les nuits pourront être fraîches et parfois... orageuses.

Ce chantier sera donc l'occasion de vivre dans des conditions rustiques mais en aucun cas austères ! Depuis plus de 20 ans, la convivialité, la découverte et la bonne humeur sont au cœur de cette expérience humaine et naturaliste hors du commun !

Conditions de travail

Le temps est partagé entre les travaux d'entretien du milieu (souvent le matin) et les activités pédagogiques et/ou de découverte du milieu, plus ludiques (l'après-midi). Les travaux sont assez fatigants et nécessitent une bonne condition physique.

Les randonnées et sorties nature, programmées généralement les après-midi et encadrées par des spécialistes ou intervenants locaux, porteront sur diverses thématiques : faune, flore, géologie, archéologie, productions locales...



Coût du chantier

La participation aux frais est de 60 euros pour les 7 jours de chantier. Elle donne accès à l'encadrement pédagogique et naturaliste, à un hébergement rustique dans un cadre naturel préservé, aux repas et à toutes les activités durant la semaine de chantier.

À ceci, il faut ajouter l'adhésion à l'association Volontaires Pour la Nature (15 € par personne), obligatoire pour participer à un chantier. Elle est déductible à 66% des impôts dans la limite de 20% des revenus.

Transport

Le trajet pour se rendre de leur domicile au lieu du chantier est à la charge des écovolontaires. Nous recommandons le co-voiturage et diffuserons une liste de participants pour le faciliter.

Conditions de participation

Critères de recevabilité

- Être disponible durant 7 jours,
- Être en bonne condition physique,
- Envoyer la fiche d'inscription dûment complétée avec l'ensemble des pièces demandées
- Être adhérent à Volontaires Pour La Nature

Critères de sélection

Aucune compétence particulière n'est demandée. La sélection se fait sur dossier de candidature selon les critères suivants :

- Savoir travailler en équipe
- Être ouvert et tolérant
- Avoir envie de mettre la main à la pâte
- Avoir envie de vivre une expérience en pleine nature et en groupe dans des conditions rustiques
- Avoir une sensibilité écologique

